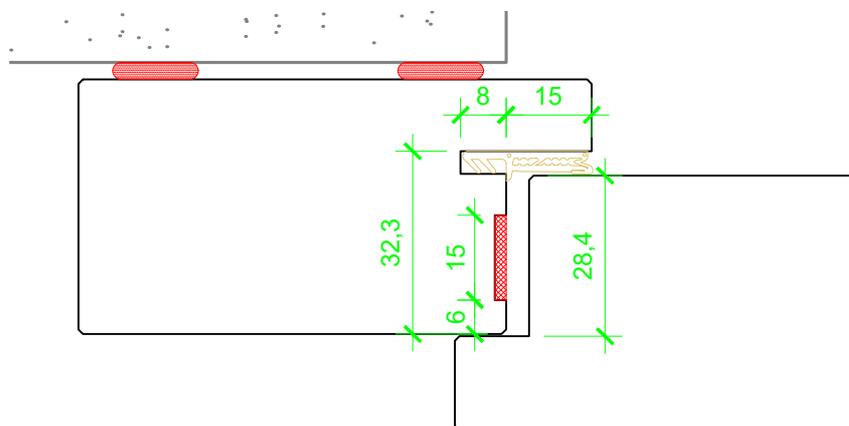


Instructions de fabrication: **cadre bois standard**

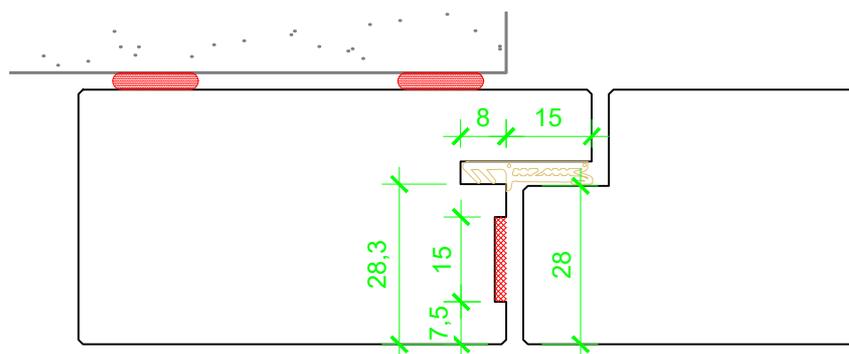
à battue ou affleurée N° AEAI : **24977**

| | |
|---------------------|--|
| Mise en bois porte: | Battue simple uniquement |
| Type de cadre: | Cadre applique ou cadre applique avec faux-cadre et embrasure (section min 90/45 mm) Cadre bloc : épaisseur 55 mm, largeur de 60 à 90 mm. |
| Cochonnet: | Max 30 mm pour le cadre applique (avec ou sans embrasure) |
| Battue cadre: | La profondeur du cadre peut-être augmentée mais pas diminuée |
| Bas de porte: | Possibilités voir doc. "raccord au sol" |

Porte à recouvrement



Porte affleurée



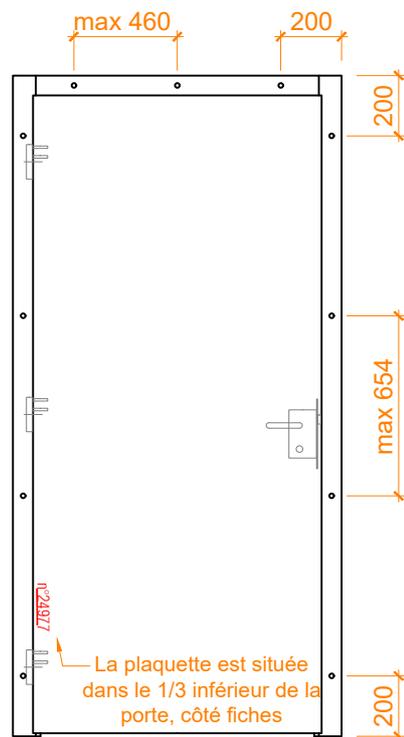
Les éléments de portes coupe-feu sont produits ou montés par l'exécutant selon les indications des plans de construction ainsi que les prescriptions de production et de montage fournis par Atta-Norm SA, titulaire de l'homologation. Il ne sera procédé à aucune espèce de modifications constructives.

Toutes les étapes de production, de montage ainsi que les contrôles seront de plus complètement et soigneusement effectués afin que les éléments de portes anti-feu correspondent en tous points aux critères à satisfaire, aux dispositions, aux directives et aux prescriptions en vigueur au moment du montage. L'exécutant assure la responsabilité du respect de ces prescriptions et dispositions.

De plus, il est de la responsabilité du menuisier d'instruire les propriétaires et les exploitants de tout ce qu'il faut savoir au sujet de son fonctionnement, de sa maintenance et de son entretien et ainsi permettre de maintenir la protection incendie dans la durée.

Instructions de fabrication: **cadre bois standard**

à battue ou affleurée N° AEAI : **24977**



Assemblage et montage

La traverse haute est assemblée aux montants grâce à 2 tourillons en hêtre (14x50 mm) et collés.

Moyen de fixation :

Visser à travers le cadre ou en guêpe au moyen de vis de distance ou VBA 6 x 100
Visser directement dans le mur sans tampon

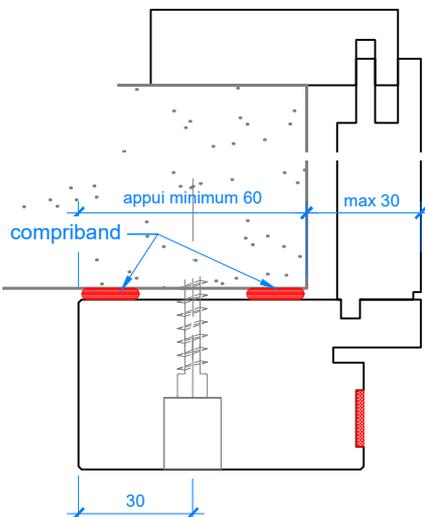
Les vis sont axées à 200 mm des extrémités du cadre
Sur la traverse : entraxe des vis : max. 460 mm
Sur les montants : entraxe des vis : max 654 mm

Attention : après la pose de la porte sur le cadre, les jeux en largeur et hauteur doivent être réglés de façon égale

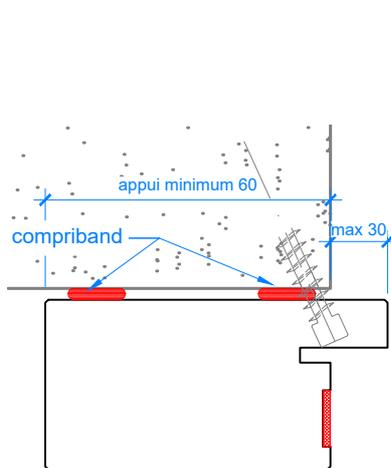
Le cochonnet maximum admissible pour le cadre applique (avec ou sans embrasure) est de 30 mm. L'appui contre le mur est de 60 mm (section min 90/45)

Le faux-cadre et l'embrasure n'ont pas de propriétés coupe-feu. Le matériau utilisé et sa dimension ne font donc pas l'objet d'une prescription EI30.

Vis en applique



Vis en guêpe



◆ **Raccordement au mur - Pose en applique**

Avant la fixation au mur, le cadre applique doit être équipé comme suit :

2 bandes d'étanchéité :

- Type : Compriband 15 x 15, deux bandes placées 1x à l'extérieur et 1x à l'intérieur

Vis en applique sur la face du cadre recouvertes par des bouchons ou vis en "guêpe" dans la battue

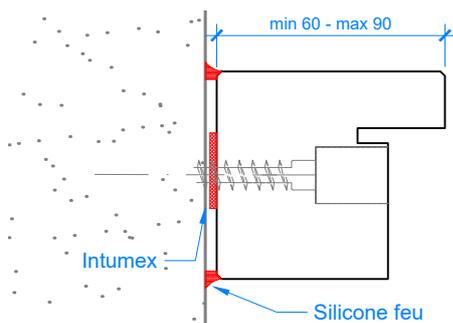
◆ **Raccordement au mur - Pose en entre-murs**

Avant la fixation au mur, le cadre bloc doit être équipé comme suit :

1 bande intumescente :

- Type : Marvon ou Intumex L 20 x 2, coller sur le chant extérieur

Etanchéité avec un joint acrylique (ou silicone) coupe-feu



Les instructions de fabrication et montage doivent être respectées afin que l'élément EI30 soit conforme aux exigences techniques de nos homologations.